



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 4 janvier 2024

### **POLITIQUE DE LA VILLE Nouvelle carte des quartiers prioritaires**

La liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville a été actualisée par un décret publié le 29 décembre 2023.

10 ans après la publication de la loi Lamy qui retenait pour la première fois un critère unique de pauvreté pour définir les quartiers prioritaires de la politique de la ville, cette nouvelle géographie tient mieux compte de l'évolution des réalités socio-économiques.

Elle résulte d'un travail très étroit de concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux tout au long de l'année 2023, afin que le zonage soit défini au plus près des réalités locales, à partir des données issues des travaux des services de l'Insee et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Grâce à ce nouveau zonage, 1362 territoires métropolitains répartis dans tous les départements bénéficieront des dispositifs de la politique de la ville.

Dans le département de la Marne, 13 quartiers sont concernés dans 4 communes :

8 quartiers sont maintenus ;

3 quartiers sont maintenus mais voient leur périmètre évoluer de façon significative ;

2 nouveaux quartiers entrent dans la nouvelle cartographie.

Les 55 900 habitants résidant dans ces quartiers prioritaires bénéficieront des dispositifs de la politique de la ville, notamment en matière fiscale, autour des enjeux éducatifs, d'emploi, d'insertion et de développement économique, ou sociaux notamment.

Les nouveaux contrats de ville Engagements Quartiers 2030 qui seront signés localement avant le 31 mars 2024 assureront le cadre partenarial de l'engagement des acteurs publics et privés dans ces quartiers.

Ci-dessous la liste exhaustive des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le département de la Marne au 1er janvier 2024 :

*Châlons-en-Champagne Quartier Prioritaire Ouest*

*Châlons-en-Champagne Quartier Prioritaire Sud*

*Châlons-en-Champagne Schmit*

*Reims Croix-Rouge*

*Reims Wilson - Maison Blanche - Chatillons*

*Reims Orgeval*

*Reims Europe*

*Reims Walbaum*

*Reims Epinettes - Maladrerie - Chemin Des Bouchers – Paul Petit*

*Vitry-le-François Le Hamois*

*Vitry-le-François Rome Saint-Charles*

*Vitry-le-François La Fauvarge*

*Épernay Bernon - Vignes Blanches*

Préfecture de la Marne  
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Pôle de la communication interministérielle  
Tél : 03 26 26 11 81 – 03 26 26 11 87  
Port : 07 89 04 46 53 - 06 88 74 76 54  
Mél : [pref-communication@marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@marne.gouv.fr)

1, rue de Jessaint CS 50431  
51036 Châlons-en-Champagne